

FOIRE AUX QUESTIONS

Explore ta Montérégie Gourmande 2025

1. Fonctionnement général de la promotion

Quand a lieu la promotion Explore ta Montérégie Gourmande ?

La vente des cartes prépayées Hello Explore ta Montérégie Gourmande est offerte du 2 juin au 31 octobre 2025, ou jusqu'à épuisement des fonds de bonification offerts par Tourisme Montérégie.

En quoi consiste l'offre de bonification ?

Pour chaque achat de 100 \$, vous recevez une bonification de 50 \$, pour un total de 150 \$ à dépenser chez les entreprises participantes de votre offre. La liste des entreprises admissibles peut être mise à jour. Consultez-la régulièrement dans votre compte Hello.

2. Utilisation de la carte Hello

Comment effectuer un paiement chez une entreprise participante ?

Votre carte Hello fonctionne comme une carte de crédit prépayée. Elle est acceptée uniquement dans les entreprises participantes de l'offre que vous avez sélectionnée.

Puis-je utiliser ma carte chez les entreprises d'une autre offre ?

Non. Le montant chargé sur votre carte est exclusivement valide dans l'offre que vous avez choisie.

Comment m'assurer que ma carte fonctionne lors d'un achat ?

Avant votre achat :

- Créez un compte Hello
- Activez votre carte
- Vérifiez que l'entreprise fait partie de l'offre et qu'elle est connectée à la promotion
- Vous pouvez ensuite utiliser votre carte comme une carte de crédit prépayée

3. Validité, échéance et solde

Jusqu'à quand puis-je utiliser ma carte ?

Votre carte peut être utilisée du 2 juin au 31 décembre 2025 pour profiter pleinement de la promotion.

Après le 31 décembre 2025 :

- La bonification de 50 \$ expire
- Le montant initial de 100 \$ (ou le solde restant) demeure valide jusqu'au 31 décembre 2026, chez les entreprises de l'offre achetée
- Ensuite, le solde est transféré dans le portefeuille libre de la carte Hello

Que se passe-t-il si je ne profite pas de ma bonification avant le 31 décembre 2025 ?

La bonification offerte sera retirée de votre compte, mais le montant payé (jusqu'à 100 \$) restera utilisable jusqu'au 31 décembre 2026.

Comment savoir quand ma bonification expire ?

Vous recevrez des rappels par courriel :

- 3 mois avant l'échéance
- 1 mois avant l'échéance

4. Achat, livraison et limites

Où et comment acheter une carte Hello Explore ta Montérégie Gourmande ?

Rendez-vous sur la page dédiée de Tourisme Montérégie sur le site Hello pour consulter les offres et effectuer vos achats (jusqu'à 3 cartes par offre) :

<https://www.espacehello.ca/tourisme-monteregie>

Est-ce que je peux acheter plusieurs cartes ?

Oui, vous pouvez acheter jusqu'à 3 cartes par offre, soit :

- 300 \$ d'achat
- 150 \$ de bonification
- 450 \$ à utiliser chez les entreprises participantes de l'offre que vous avez sélectionnée.

Que se passe-t-il si je possède déjà une carte Hello ?

Le montant de votre achat et la bonification seront automatiquement ajoutés à votre carte existante.

Et si je n'ai pas encore de carte Hello ?

Vous recevrez votre carte par la poste dans un délai d'environ deux semaines, avec toutes les instructions pour l'activer.

Puis-je me faire rembourser ma carte ?

Non. Le solde de votre carte Hello est non remboursable et ne peut pas être échangé contre de l'argent comptant.

5. Soutien, sécurité et responsabilité

Que faire en cas de perte ou d'utilisation non autorisée de ma carte ?

Il est de votre responsabilité de protéger vos informations. Tourisme Montérégie n'est pas responsable en cas de perte, de vol ou d'usage frauduleux de votre carte.

Que faire si j'ai un problème avec une entreprise participante ?

Tourisme Montérégie ne peut être tenue responsable de la qualité du service ou des produits offerts par les entreprises participantes. Veuillez contacter directement l'entreprise concernée.

Qui contacter pour toute autre question ?

Pour toute question concernant votre carte Hello, visitez le centre de soutien :

<https://hellocard.ca/support>
support@hellocard.ca